

Prévention des TMS

Acteur PRAP 2S

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Se positionner comme acteur PRAP au sein de son établissement,
- Observer et analyser sa situation de travail,
- Repérer les atteintes à la santé encourues dans les situations de travail à partir de connaissances sur le fonctionnement du corps humain,
- Participer à la maîtrise des risques dans son établissement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre l'intérêt de la prévention,
- Identifier les risques liés à l'exercice de son métier,
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique à partir de la connaissance du corps humain,
- Observer son travail pour identifier les déterminants de l'activité physique,
- Proposer des améliorations de sa situation de travail,
- Identifier les acteurs de prévention pour faire remonter l'information aux personnes concernées,
- Se protéger soi-même en respectant les principes d'économie d'effort,
- Maîtriser des techniques gestuelles de manutention de personnes à mobilité réduite,
- Connaître les aides techniques à la manutention de personnes et maîtriser leur utilisation.

CONTENU DE LA FORMATION

- Eléments théoriques,
- Les enjeux de la prévention, les acteurs de prévention et leur rôle,
- Notions de risque, de danger, de dommage : identification et effets induits,
- Le corps humain : anatomie, fonctionnement, limites et pathologies,
- Les principes généraux de la prévention,
- Analyse de la situation de travail,
- Décrire sa situation de travail, identification des risques, analyse des causes,
- Proposer des pistes d'amélioration établies à partir de l'analyse des causes,
- Connaître les acteurs de prévention internes de son établissement,
- Apports pratiques,
- Savoir mettre en application les principes de sécurité physique et d'économie d'effort,
- Prendre en compte le potentiel de la personne ; savoir donner les consignes appropriées,
- Connaître et savoir utiliser les aides techniques qui conviennent à la situation.

MODALITES D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis en cours de formation : Elle porte sur les connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation. Le formateur s'assure de l'assimilation des connaissances à travers des tests, exercices, études de cas et mises en situation

METHODES PEDAGOGIQUES ET POINTS FORTS

Alternance entre quelques séquences d'apports théoriques, de larges temps de mise en pratique

| Version 3 du 27/06/2022

et des travaux d'analyse de situations de travail.

DETAILS DE LA FORMATION

Intervenant(s) :

Encadrement par un kinésithérapeute-formateur Ergonalliance, habilité Formateur PRAP 2S par l'INRS

Public et prérequis :

Tout personnel de l'établissement (sanitaire, social ou médico-social) dont la pratique professionnelle recouvre des activités comportant des risques en lien avec l'activité physique professionnelle propre au secteur. Les activités concernées sont principalement celles concernant la manutention, la mobilisation et les transferts de personnes à mobilité réduite.
Pas de prérequis.

Effectifs :

Groupe de 10 à 12 participants maximum

Durée :

3 jours de formation, soit 21 h de face à face pédagogique, décomposés en 2 jours + 1 avec un temps intersession, d'une à deux semaines, destiné à l'expérimentation des connaissances acquises en formation dans la réalité des situations de travail.

Financement :

Ergonalliance est certifié Qualiopi pour ses actions de formation.



Toutes nos formations sont donc finançables par votre OPCO pour les salariés ou par le FIF-PL pour les travailleurs indépendants.